



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Version du 7 avril 2026

Service étude, statistique et évaluation

**TABLEAU DE BORD SUR L'EMPLOI INTERIMAIRE
en ARA et par département**

Données arrêtées au 4e trimestre 2025

L'emploi intérimaire au 4e trimestre 2025

En cumul entre janvier et décembre 2025, on dénombre, en moyenne, un peu plus de 98 700 équivalents-emplois à temps plein en Auvergne-Rhône-Alpes (45 % dans les services, 38 % dans l'industrie et 17 % dans la construction). Tous secteurs confondus, le volume d'ETP est en baisse de 2 % sur un an (-5,2 % dans les services, +1 % dans l'industrie, -0,1 % dans la construction). Si l'on corrige des variations saisonnières, après un recul continu depuis le 1er trimestre 2023, le volume d'ETP se stabilise et enregistre même une hausse de 1,4 % sur un an.

Après l'Île-de-France (environ 120 170 ETP), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au deuxième rang des régions ayant le plus d'ETP intérimaires. Le volume d'ETP baisse dans toutes les régions sur un an, à l'exception de la Corse, de la Guadeloupe et des Hauts-de-France.

Si l'on raisonne non plus en termes d'ETP, mais d'emplois intérimaires, la région en dénombre environ 102 900 au 4e trimestre 2025 (+1 % sur un trimestre, +1,7 % sur un an). Le taux de recours (rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre) est de 3,1 % dans la région (stable sur le trimestre et sur un an). Au 4e trimestre 2025, le secteur ayant le plus recours à l'intérim est la construction (8,7%), suivi de l'industrie (7,2%), du tertiaire marchand (2,7%), de l'agriculture (1%) et du tertiaire non marchand (0,5%).

L'emploi intérimaire - données trimestrielles

Les données sur l'intérim

Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre et le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilés par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Les sources

De 1995 à avril 2018, les agences de travail temporaire établissaient et adressaient à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage (Unédic puis Pôle emploi) un relevé mensuel de contrat de travail temporaire pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois (voir les articles L.1251-46, R.1251-7 et R.1251-8 du code du travail). Cette source historique a été progressivement remplacée par l'information issues des DSN à partir de mai 2016.

Attention : à partir de la publication du T1-2017, les données concernant le nombre d'intérimaires ont été révisées sur le passé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle estimation d'emploi. En particulier, le nombre d'intérimaires est désormais comptabilisé sur le champ "France hors Mayotte" (et non France métropolitaine) et l'estimation inclut les CDI intérimaires.

Définitions

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Exemples :

- Une mission qui se déroule du 1er au 5 février 2021 et une autre qui va du 1er au 7 février 2021 sont comptabilisées de la même façon : 5 jours ouvrés, rapportés au nombre de jours ouvrés dans le mois (20), puis pondérés par 1/3 (1 mois sur 3 dans le trimestre), soit 0,08 ETP (5/60).

- Une mission du 1er au 13 février couvrant 10 jours ouvrés (les 2 samedi et le dimanche de la période n'étant pas comptés comme jours travaillés) compte pour 0,17 ETP ($(10/20) \cdot (1/3)$), où 1/3 représente le poids du mois de février dans le 1er trimestre).

- Une mission du 1er au 28 février compte pour 1/3 d'ETP (20 jours ouvrés sur 20 en février, pondéré par 1/3).

- Une mission du 1er janvier au 15 avril 2021 compte pour 1 ETP au cours du 1er trimestre (21 jours ouvrés sur 21 en janvier 2021, 20 jours ouvrés sur 20 en février 2021 et 23 jours ouvrés sur 23 en mars 2021, chaque mois étant pondéré par 1/3).

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

1- ETP en intérim par régions françaises

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

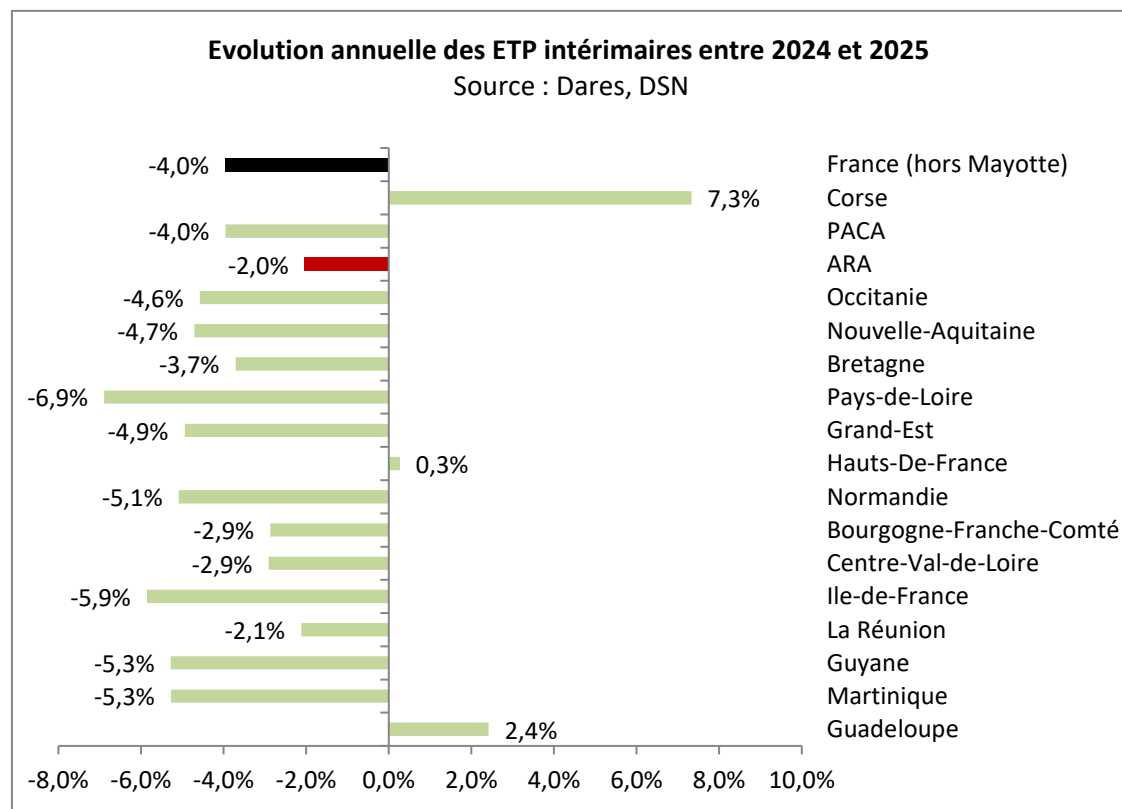
Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à décembre

Régions		2024	2025	Evol. (en %)
1	Guadeloupe	2 488	2 548	2,4%
2	Martinique	2 681	2 540	-5,3%
3	Guyane	2 042	1 934	-5,3%
4	La Réunion	4 389	4 296	-2,1%
11	Ile-de-France	127 646	120 173	-5,9%
24	Centre-Val-de-Loire	33 810	32 826	-2,9%
27	Bourgogne-Franche-Comté	33 093	32 143	-2,9%
28	Normandie	39 303	37 305	-5,1%
32	Hauts-De-France	68 329	68 511	0,3%
44	Grand-Est	61 623	58 577	-4,9%
52	Pays-de-Loire	58 018	54 021	-6,9%
53	Bretagne	43 236	41 633	-3,7%
75	Nouvelle-Aquitaine	61 818	58 907	-4,7%
76	Occitanie	53 452	51 005	-4,6%
84	ARA	100 755	98 706	-2,0%
93	PACA	51 009	48 992	-4,0%
94	Corse	906	972	7,3%
France (hors Mayotte)		744 597	715 088	-4,0%

Evolution annuelle des ETP intérimaires entre 2024 et 2025

Source : Dares, DSN



2- ETP en intérim par secteurs d'activité d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à décembre

NAF 38		2024	2025	Evol. en %
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	250	242	-3,2%
BZ	Industries extractives	190	211	10,9%
CA	Fab. de denrées alim., boissons & produits à base de tabac	6 921	6 945	0,3%
CB	Fab. de textiles, Ind.s de l'habillement, Ind. du cuir et de la chaussure	835	777	-6,9%
CC	Travail du bois, Ind.s du papier et imprimerie	1 784	1 808	1,3%
CD	Cokéfaction et raffinage	50	42	-15,7%
CE	Ind. chimique	1 585	1 456	-8,1%
CF	Ind. pharmaceutique	1 256	1 293	2,9%
CG	Fab. de pdts en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres pdts minéraux non métal.	4 720	4 622	-2,1%
CH	Métal. et Fab. de pdts métal. à l'exception des machines et des éqpmts	6 028	5 889	-2,3%
CI	Fab. de pdts informatiques, électro.s et optiques	988	964	-2,4%
CJ	Fab. d'éqpmts électri.	2 222	2 325	4,6%
CK	Fab. de machines et éqpmts n.c.a.	2 101	1 948	-7,3%
CL	Fab. de matériels de transport	2 864	3 702	29,3%
CM	Autres Ind.s manufacturières ; réparation et installation de machines et d'éqpmts	3 462	3 353	-3,1%
DZ	Production et distriBZtion d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	593	630	6,3%
EZ	Production et distriBZtion d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 900	1 908	0,4%
FZ	Construction	16 451	16 439	-0,1%
GZ1	Com. et réparation d'automobiles et de motocycles	759	786	3,5%
GZ2	Com. de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 538	4 584	1,0%
GZ3	Com. de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 104	3 717	-9,4%
HZ	Transports et entreposage	14 426	13 283	-7,9%
IZ	Hébergement et restauration	2 057	1 987	-3,4%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	42	38	-9,4%
JB	Télécommunications	150	151	0,6%
JC	Activités informatiques et services d'information	225	205	-8,9%
KZ	Activités financières et d'assurance	524	448	-14,5%
LZ	Activités immobilières	280	250	-10,7%
MA	Activités jurid., compta., gestion, architecture, ingénierie, contrôle & d'analyses techn.	1 763	1 570	-11,0%
MB	Recherche-développement scientifique	279	252	-10,0%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	321	271	-15,7%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	10 643	10 406	-2,2%
OZ	Administration publique	395	425	7,5%
PZ	Enseignement	660	627	-5,0%
QA	Activités pour la santé humaine	1 160	973	-16,1%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 497	3 449	-1,4%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	254	297	17,0%
STU	Autres activités de services	479	434	-9,4%
Tous secteurs		100 755	98 706	-2,0%

3- ETP en intérim par départements d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution du nombre moyen d'ETP en interim en cumulé entre janvier et décembre

Code	Départements	2024	2025	Evolution (en %)
01	Ain	10 427	10 223	-2,0%
03	Allier	3 463	3 313	-4,3%
07	Ardèche	2 615	3 504	34,0%
15	Cantal	874	826	-5,5%
26	Drôme	7 242	6 964	-3,8%
38	Isère	16 240	15 424	-5,0%
42	Loire	8 079	7 880	-2,5%
43	Haute-Loire	2 393	2 360	-1,4%
63	Puy-de-Dôme	6 827	6 644	-2,7%
69	Rhône	29 581	28 790	-2,7%
73	Savoie	5 112	4 998	-2,2%
74	Haute-Savoie	7 901	7 779	-1,5%
	ARA	100 755	98 706	-2,0%
	France (hors mayotte)	744 597	715 088	-4,0%

4- Recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes au 4e trimestre 2025

par secteur d'activité (données trimestrielles CVS)

Champ : établissement de travail temporaire localisé en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

NAF 17	Libellé A17	Emploi salarié T4 2025 (en milliers)	Emploi intérimaire T4 2025 (en milliers)	Taux de recours à l'intérim T4 2025 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	28,0	0,3	1,0%
	Total Agriculture	28,0	0,3	1,0%
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	80,4	6,7	8,4%
C2DE	Cokéfaction et raffinage. Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	62,7	2,8	4,4%
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	89,8	5,7	6,3%
C4	Fabrication de matériels de transport	29,9	4,2	14,0%
C5	Fabrication d'autres produits industriels	285,2	20,4	7,1%
	Total Industrie	548,1	39,7	7,2%
FZ	Construction	210,5	18,4	8,7%
	Total Construction	210,5	18,4	8,7%
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	421,9	10,1	2,4%
HZ	Transports et entreposage	182,6	13,6	7,4%
IZ	Hébergement et restauration	160,2	1,8	1,2%
JZ	Information et communication	90,2	0,6	0,6%
KZ	Activités financières et d'assurance	86,2	0,5	0,6%
LZ	Activités immobilières	31,0	0,2	0,7%
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	372,2	11,5	3,1%
RU	Autres activités de services	136,2	1,2	0,9%
	Total Tertiaire marchand	1 480,4	39,5	2,7%
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	999,4	4,9	0,5%
	Total Tertiaire non marchand	999,4	4,9	0,5%
	TOTAL	3 266,4	102,9	3,1%

Evolution du recours à l'intérim en ARA

